BULLETIN D' INFORMATION SUR LA GESTION DE LA GRANDE CARIÇAIE

No 22, OCTOBRE 1991

JOURNAL des GRÈVES

Inventaires et cartographie fondements de la protection

Comme tout être vivant, une plante se trouve environnée, dans son milieu de vie, non seulement d'autres individus de son espèce, mais aussi d'autres plantes qui recherchent les mêmes conditions particulières de sol ou de lumière. Il se forme des associations plus ou moins stables qui se placent les unes par rapport aux autres en une mosaïque au gré du terrain : roselières, étang, marais ou forêt. A plus grande échelle, ces écosystèmes forment un paysage : qu'est-ce qui caractérise un paysage naturel, sinon le relief et le couvert végétal ?

Or, voici que des inventaires sont établis pour l'ensemble du pays. Certains s'attachent aux espèces et viennent révéler la menace de disparition de plusieurs d'entre elles. C'est le signal d'alarme allumé par la liste rouge.

D'autres inventaires se consacrent aux biotopes; ils produisent des cartes sur lesquelles se distribuent les milieux permettant la survie d'associations typiques. Et la Grande Cariçaie y apparaît comme zone alluviale et comme marais d'importance nationale. Cette consécration n'étonne personne, elle ne fait que confirmer, sur la base de critères scientifiques, ce que l'on savait déjà. Elle se trouve être aussi l'un des paysages marécageux d'importance nationale que le peuple suisse a décidé de protéger en acceptant l'initiative fédérale dite de Rothenthurm en décembre 1987.

A plusieurs titres, la Grande Cariçaie se révèle donc être un patrimoine que la société a la responsabilité de garder. Non pas entre les murs d'un musée comme d'autres biens : conserver une plante ou un paysage, c'est le maintenir en vie, c'est-à-dire lui éviter les atteintes destructrices, mais aussi lui garantir ses nécessaires conditions de vie.

MAURICE ROLLIER
GROUPE D'ETUDE ET DE GESTION

FLORE DES MARAIS, UNE F

Le long des grèves sauvages, chaque promeneur s'est un jour émerveillé devant la beauté de la fleur qu'il découvrait au détour de son chemin.

Au printemps, stars incontestées, les orchidées fleurissent par milliers et ont leurs habitués qui savent écarter la touffe de choin pour les découvrir. Pour elles, c'est la gloire immédiate. D'autres fleurs, moins célèbres peut-être, participent pourtant à ce tableau vivant. Ce sont les salicaires, les lysimaques, les épilobes, les cirses et gesces. Certaines sont plus discrètes et se contentent d'arborer de petites fleurs brunâtres ou verdâtres, comme les souchets, les héléocharis, les laîches. Elles semblent tellement abondantes que l'on en oublie que partout ailleurs se poursuit la destruction inexorable de leurs habitats.

La liste rouge des plantes vasculaires menacées en Suisse a été publiée récemment pour nous le rappeler. Un exemple: l'orchis des marais est en voie de disparition ? Cela semble inconcevable, c'est une plante fréquente sur la rive.

Pourtant, le constat que nous faisons à l'égard de notre flore est sévère. Sur 264 espèces rencontrées régulièrement dans les marais et les forêts des zones naturelles, 82 sont menacées à des titres divers, régionalement, en Suisse, ou en Europe. Trois d'entre elles sont même menacées de disparition complète : le liparis de Loesell, le spiranthe d'été et le sabot de vénus, toutes trois orchidées de leur état. Sur ces 82 espèces, 69 sont directement liées aux groupements aquatiques ou aux marais, milieux qui remportent la triste palme de premier et troisième biotopes les plus menacés en Suisse.

Plus de 90% de la surface des bas-marais a disparu au siècle passé: des dizaines de plantes liées à ces milieux se retrouvent aujourd'hui isolées dans quelques zones de faible surface où elles sont à la merci de la plus minime atteinte à leur habitat. La rive sud du lac de Neuchâtel est, avec quelques autres grands paysages marécageux suisses, l'un des derniers systèmes écologiques dynamiques, où elles peuvent compter suffisamment d'individus pour se maintenir à long terme.

CHABREY, forte bise : le bleu profond du lac coupé net par la frange ocre et troublée des hauts fonds où déferlent les vagues. Les roseaux qui ondulent sous le vent.

GLETTERENS: la pâleur embrumée des petits matins de la cariçaie, toute délavée de rosée.

CHAMP-PITTET, juin : les étangs couvert de nénuphars blancs et jaunes, bouillonnant de la fraie des brêmes.

YVONAND, temps d'orage : ciel et lac d'encre où se découpe le vif argent des saules et des peupliers blancs de la dune boisée.

CHEYRES, avril : le vert des prairies, le village noyé da cerisiers en fleurs; plus bas l'é jaunie des marais, le lac bleu, g de blanc.

CUDREFIN, novembre : lac se fondent dans la brume; de sable aux contours incertai reposent des milliers de canards. le ciel, invisibles, le cri des o retour de pâture.

C'est par de tels coups d'oe se révèle la beauté d'un paysage se devine sa richesse intérieure.

Orchis des marais

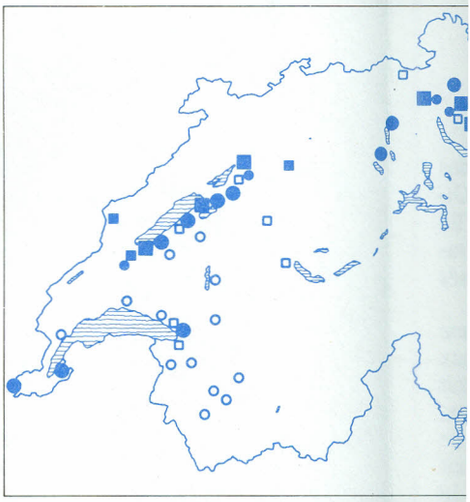

Secteur où l'espèce est :
- abondante ou fréquente
- peu abondante ou rare
- signalée par la bibliographie

- **L'orchis des marais** (Orchis palustris)
  Famille : Orchidée
  Floraison : mai à juillet
  Groupement : prairies à petites laîches
  Statut : pas menacé en Europe, très menacé en Suisse (voir carte)

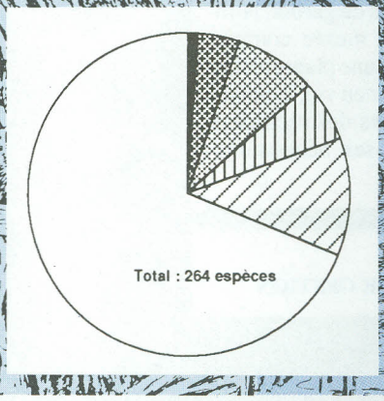

- Espèces menacées en Europe et En Suisse
- Espèces très menacées en Suisse
- Espèces menacées en Suisse
- Espèces attractives ou rares en Suisse
- Espèces menacées à très menacées sur Ouest plateau suisse
- Espèces pas menacées en Suisse

Tiré de la liste rouge des plantes vasculaires (E. Landolt)

- **L'utriculaire intermédiaire** (Utricularia intermedia):
  Famille : Lentibulariacées
  Floraison : juin à septembre
  Groupement : étangs
  Statut : pas menacée en Europe, très menacée en Suisse (voir carte)

Utriculaire commune

E RICHESSE VULNERABLE

vril : le vert tendre
llage noyé dans les
: plus bas l'écharpe
le lac bleu, gouaché

novembre : ciel et
ns la brume; bancs
tours incertains où
rs de canards. Dans
le cri des oies en

els coups d'oeil que
d'un paysage et que
se intérieure.

La plupart des groupements végétaux des marais et forêts de la rive sud du lac de Neuchâtel sont rares dans notre pays. Ils ont été répertoriés dans 2 inventaires fédéraux: **l'inventaire des bas-marais d'importance nationale et l'inventaire des zones alluviales d'importance nationale**. Dans les conclusions de ces travaux, la rive sud apparaît très nettement comme objet d'importance nationale, en raison de sa surface exceptionnelle et de sa richesse en groupements.

Les espèces constitutives de ces associations végétales ne sont pas toutes menacées mais un certain nombre d'entre elles, dont quelques espèces dominantes le sont. Une modification brutale des conditions écologiques de l'un ou l'autre de ces groupements a de graves conséquences sur le maintien de son cortège floristique. A plus grande échelle, c'est la survie même de ces espèces rares qui est en cause.

Bourgeois, mais bannis

La beine lacustre :
Les hauts fonds de la beine lacustre forment une savane de plantes immergées.

Menacés : le potamot filiforme, le potamot plantain, le potamot fluet, le potamot graminée, ...

Etangs et roselières : mosaïque de plans d'eau couverts de nénuphars, et de groupements denses de roseau, c'est le milieu le plus riche en espèces mais aussi le plus rare en Suisse.

Menacés : le liparis de Loesell, la morène des grenouilles, la sagittaire, 3 espèces d'utriculaires, 2 espèces de myriophylles, la pesse d'eau, la lentille d'eau à trois lobes, ...

Les prairies à grandes laîches : elles se développent sur des sites recevant une inondation temporaire, mais prolongée. Elles sont le lieu de vie d'espèces très spécialisées.

Menacés : l'épilobe des marais, la laîche des rives, ...

Les prairies à petites laîches : milieux non boisés les moins inondés, ces associations sont riches en espèces colorées, dont de nombreuses orchidées.

Menacés : le spiranthe d'été, l'orchis des marais, la laîche à utricules velus, la gentiane pneumonanthe, le pigamon jaune, l'écuelle d'eau, ...

Les milieux pionniers : Vases ou sédiments nus sont rapidement colonisés par une foule de petites espèces à cycle rapide qui disparaissent en 2 ou 3 ans si le milieu n'est pas à nouveau mis à nu.

Menacés : le souchet jaunâtre, le souchet brun-noirâtre, l'isolépis sétacé, l'échinodore fausse renoncule, l'héléocharis des marais, ...

Les forêts humides et forêts de dune :
Forêts à bois tendre, elles constituent des milieux dynamiques dont la régénération naturelle est liée à l'alluvionnement et aux crues destructrices des cours d'eau. Parmi les nombreux autres groupements forestiers, les aulnaies noires, forêts inondées aux allures tropicales, sont rares en Suisse

Menacé : le dryoptéris de chartreuse, le thélyptéris des marais, ...

Morène des grenouilles

LA MORENE DES GRENOUILLES

Très menacée en Suisse. Absente de 4 des 10 secteurs régionaux couverts par la liste rouge. Dans les 6 autres, statut de plante très menacée à éteinte. Stations résiduelles en 1982, selon l'atlas de distribution des fougères, prêles et des plantes à fleur de Suisse : 5 secteurs confirmés à l'Est du plateau, 1 secteur à Genève. Disparue du secteur des lacs de Neuchâtel, Bienne et Morat.

La morène des grenouilles (Hydrocharis morsus-ranae) est une plante très menacée. Sur la rive sud du lac de Neuchâtel, elle a profité du fauchage des marais institué en 1982. En effet, une première observation est réalisée dans la réserve de Cheyres en 1985. Il s'agit alors de quelques individus. Trois ans après, sa fréquence a littéralement explosé. Elle a colonisé les chemins d'accès de la faucheuse sur chenilles et couvre par endroits 100% de la surface des étangs. Après cette phase de colonisation rapide, elle s'est maintenant stabilisée et sa population fluctue en fonction des niveaux de l'eau dans les marais. Elle se maintiendra tant que des zones pionnières aquatiques seront réouvertes régulièrement.

La ceinture marécageuse végétation en camaïeu

La Grande Cariçaie forme une ceinture marécageuse : on y distingue un certain nombre de milieux qui s'ordonnent principalement en fonction du niveau de l'eau. Chaque fois que la moyenne de ce dernier s'abaisse de 20 à 30 cm, un milieu plus sec apparaît, caractérisé par une végétation particulière : étangs, puis roselières, prairies à grandes laiches, à petites laiches, forêts riveraines.

Chacun de ces milieux se compose d'associations végétales qui comprennent chacune à la fois des plantes peu exigeantes, présentes dans tout le marais et des espèces très spécialisées qui ne croissent que dans des conditions de sol, de niveau et de qualité des eaux bien précises.

C'est évidemment parmi celles-ci qu'on rencontre la plupart des espèces rares et vulnérables. Pour conserver la flore palustre, il y a lieu de faucher régulièrement les marais, de freiner leur boisement par débroussaillement, de curer les étangs, et surtout d'assurer des conditions d'inondation adéquates pour chacun de ces milieux.

C'est à ces tâches que s'emploie le GEG depuis 1982. Mais pour assurer la conservation à long terme de ces associations végétales spécialisées, il faudrait avoir une meilleure connaissance du fonctionnement souvent très complexe des écosystèmes riverains. Plusieurs études scientifiques en cours ou en projet, comme celle que l'Université de Neuchâtel consacre aux fluctuations d'eau, devraient permettre d'affiner le mode de gestion des zones naturelles riveraines.

REDACTION *C. Le Nédic*
M. Antoniazza

REALISATION *F. Rollier*
J.C. Beck
L. Brunner

PHOTOS *B. Renevey*
B. Monnier

DESSINS *P. Reymond*

GRANDE CARIÇAIE GROUPE D'ETUDE ET DE GESTION

Champ-Pittet
1400 Cheseaux-Noréaz
Tél. 024/23.13.41

Le journal des grèves est tiré à 4000 exemplaires et adressé gratuitement à ses lecteurs.

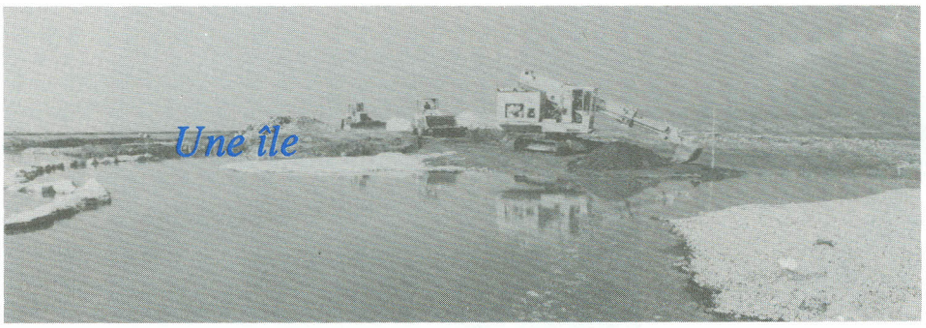

Une île

L'île neuchâteloise du Fanel vient d'être complètement remodelée en vue d'en faire un biotope de repos et d'alimentation pour les migrateurs. Comme l'île bernoise voisine, elle avait été construite en 1964, lors de la 2ème correction des eaux du Jura, en compensation des marais détruits par l'élargissement du canal de la Broye.

Ces îles ont joué un rôle décisif dans le développement de la grande colonie de laridés du Fanel. Mais, elles avaient aussi certains défauts : construites trop hautes avec des matériaux meubles, elles se couvrirent d'une mégaphorbiée peu favorable aux petits échassiers, et surtout, elles permirent la prolifération des surmulots dans leur sous-sol. Ces derniers prédatent l'essentiel des nichées, à l'exception de celles du Goéland leucophée. L'augmentation de cette espèce (75 couples en 1991 !) est indésirable, car c'est un redoutable pilleur de nids.

Le projet de réaménagement des réserves du Bas-Lac a été conçu en 1984 à l'initiative des sociétés A LA (BE) et Nos Oiseaux. Le remodelage de l'île neuchâteloise achève ces travaux d'optimalisation réalisés sur Berne entre 1986 et 1988.

La nouvelle île dispose d'une longueur maximale de rive aux différentes cotes du lac. C'était le projet de Georges Roux, responsable pendant 40 ans de cette réserve. Les travaux ont été dirigés et financés par le canton de Neuchâtel avec une importante subvention de la Confédération.

Une promenade

Organisée à la demande des autorités de Champmartin, notre visite publique de la Grande Cariçaie a eu lieu le 5 juillet. Elle a réuni une vingtaine d'habitants et résidents de la région.

En présence de Mme Gäumann, syndique de Champmartin, cette soirée d'excursion aura permis de présenter différents biotopes réaménagés dans le secteur de Trouville et d'y observer la faune (insectes, batraciens, couleuvres) qui les a colonisés. Et aussi d'apprécier une belle floraison d'orchidées.

Il y a eu également d'intéressants échanges de vue sur la gestion et la protection de ce secteur ainsi que sur la présence des chalets au bord du lac.

Notre prochaine visite publique aura lieu en février 1992, mais notre groupe de gestion est prêt à en organiser d'autres, si des communes lui en font la demande.

Un étang

Creusé en 1989 pour servir de biotope de reproduction aux poissons et aux oiseaux d'eau menacés par la régression des roselières de la baie d'Yvonand, l'étang du Vieux Port n'aura guère pu remplir ce rôle en raison de niveaux d'eau printaniers trop bas. Il aura permis par contre le développement d'une belle colonie de mésanges à moustaches. En août 1991, ce sont près de 40 de ces oiseaux qui ont été bagués à cet endroit, où plusieurs jeunes Blongios ont également été observés.

Carte p.2-3 selon l'Atlas de distribution des ptéridophytes et des phanérogames de la Suisse. (Welten et Sutter). éd. Birkhäuser.

PP 1400 YVERDON 3